Le Bulletin

N°3

DETTWILLER
ROSENWILLER

Septembre 2026



Bulletin Municipal N°3 Automne



Le Bulletin

SOMMAIRE

MAIRIE DE DETTWILLER
23 rue de la Gare - 67490 DETTWILLER
Tél. 03 88 91 40 21 - Mail : info@dettwiller.fr
Site internet : www.dettwiller.fr
Facebook : @MairiedeDettwiller

HORAIRE DE LA MAIRIE :
Lundi, mardi et vendredi
de 9h à 12h et de 16h à 18h.
Mercredi de 8h à 12h et de 16h à 18h.
Fermé le jeudi.

Vie communalep.3-16
Environnement p.17-18
Solidaritép.19-20
Évènements p.21-27
Agenda p.28

Bulletin communal trimestriel : Septembre 2026
Date de publication : Septembre 2026
Directeur de publication : M. Pascal BOEHM
Photo de couverture : Cindy WITTER
Publication : Commission communication. **Conception, impression :** Parmentier Imprimeurs
Dépôt légal : Septembre 2026. Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé avec des encres à bases végétales. Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce bulletin, des erreurs ne peuvent être exclues.

Édito

Chers habitants de Dettwiller et Rosenwiller,



Voilà déjà la fin de l'été et la rentrée des classes derrière nous ! J'espère que chacune et chacun a pu profiter d'un temps de repos pour reprendre des forces.

Cette rentrée est particulière à Dettwiller, puisque nous accueillons notre nouveau directeur d'école élémentaire, M. Marc SCHNEIDER. Il succède à Mme Sandra PETER, qui s'est engagée dans un nouveau projet professionnel après 3 belles années dans notre école. Nous avons pu, avec les élus, lui souhaiter bon vent et la remercier sincèrement pour la dynamique insufflée au bénéfice des enfants de notre RPI Gottesheim - Dettwiller - Rosenwiller.

Le 2 septembre au matin, j'ai eu le plaisir avec mes collègues de souhaiter la bienvenue à Marc, puis une belle rentrée à tous les enfants, enseignants, ATSEM, agents et parents. Nous sommes ravis de son arrivée. Il trouvera vite ses marques dans notre école à taille humaine, dynamique, avec une équipe formidable et des familles très investies. Mes collègues élus, les services municipaux et moi-même sommes à ses côtés pour lui permettre d'exercer ses missions dans les meilleures conditions.

A Dettwiller, la fin des vacances est toujours marquée par le messti et la fête foraine. Dans notre commune cette belle tradition permet à tous de se retrouver pour faire la fête et s'amuser. Ce millésime 2026 fut une nouvelle fois, un très beau moment de convivialité, de partage et de rencontres. Je tiens à remercier très chaleureusement les bénévoles, les présidents et les dirigeants de nos associations, nos commerçants et restaurants mais aussi les habitants qui se sont investis sans compter pour faire de ce temps fort un succès. Merci également à nos agents municipaux des services techniques et administratifs, à nos bibliothécaires agent et bénévoles pour l'exposition d'une sélection de lectures et ouvrages sur le thème, merci à tous ceux qui ont animé et porté la thématique de ce messti « le temps des chevaliers ». La Ludette qui comme tous les ans a à nouveau marqué de son empreinte la thématique de ce messti, mais également la Fringuerie. Merci à tous pour leur engagement sans faille, ainsi qu'à mes collègues adjointes, adjoints et conseillers municipaux qui ont œuvré depuis des semaines pour faire de ce temps fort un temps de fête, de convivialité, de joie et de partage. A noter également que ce temps fort permet à nos associations, par le soutien que vous leur apportez, de trouver les ressources financières pour pourvoir porter leur activité tout au long de l'année.

Mais revenons un peu sur cet été... Cet été fut éprouvant, marqué par des épisodes caniculaires inédits qui nous ont rappelé notre vulnérabilité. Ces événements ne sont plus exceptionnels. Ils nous mettent face à nos responsabilités : adapter nos manières de vivre et d'agir n'est plus une option.

Agir pour diminuer notre impact et notre empreinte carbone évidemment, même si les grands discours sont plus faciles à porter qu'à mettre en œuvre. Décarbonation de nos quotidiens, diminution de nos émissions de CO_2, limitation et baisse de notre dépendance aux énergies fossiles (dont les volets géopolitiques des derniers mois fragilisent tous les pans de notre société), mais aussi engager des transitions d'adaptations. Cette stratégie d'adaptation, c'est ce que nous menons par exemple dans nos écoles et nos équipements pour protéger nos élèves ; c'est un vaste chantier débuté il y a quelques années déjà, dans notre RPI de Dettwiller Gottesheim Rosenwiller, pour permettre à nos scolaires de pouvoir étudier dans de bonnes conditions.

Mais rien n'est jamais définitivement acquis ; il s'agit de poursuivre les dynamiques engagées. Mettre en œuvre de nouvelles installations de BSO (Brises soleil orientables) pour limiter les surchauffes, après le projet de végétalisation de la cour d'école élémentaire, trouver une réponse pour l'école maternelle. Il s'agit également d'accompagner les autres évolutions, la classe numérique mobile et les outils numériques pour donner le maximum de chances à nos jeunes élèves dans les transitions numériques et sociétales à l'œuvre. N'oublions pas non plus le sport comme enjeu de santé publique, avec les équipements sportifs flambants neufs mis à disposition de nos scolaires, pour qu'ils prennent de bonnes habitudes en termes d'activités physiques dès le plus jeune âge, ce qui leur donnera un maximum de chances de grandir, vivre et vieillir en bonne santé.

La santé, voilà un autre enjeu majeur porté par vos élus. Quelques mots sur les chantiers engagés. Depuis le 31 décembre 2025, le cabinet médical de la place de l'église a fermé ses portes. Pour mémoire, ce sont 3 médecins qui sont partis à la retraite en peu de temps dont les derniers le 31 décembre. Ce plateau est donc vacant depuis cette date et cela malgré les nombreux appels et démarches lancés. Les recherches sont restées infructueuses, comme c'est d'ailleurs le cas pour de nombreuses communes ; cela risque à l'avenir de poser des difficultés aux habitants et fragilise nos autres professionnels de santé.

Pour augmenter nos chances de trouver des praticiens, une démarche collaborative a donc été engagée avec les professionnels de la commune, car nous avons la chance de disposer de nombreux professionnels de santé et de soins, dont de nombreux jeunes et récemment installés. Il s'agit de faire connaitre et conforter cet écosystème riche sur notre territoire. Les premières réunions très fructueuses ont pu mettre en évidence que les enjeux sont partagés par l'ensemble des professionnels de la commune : faire connaître notre écosystème riche en professionnels de santé pour attirer des médecins généralistes et des spécialistes. Mais nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous partager les démarches engagées.

Pour finir, un mot sur un moment fort pour notre commune, nous avons eu l'honneur de fêter les 100 ans de Gérard SALOMON le 10 septembre 2026. Notre nouvel alerte centenaire, habitant de Dettwiller depuis toujours, s'est vu remettre un panier garni et surtout un exemplaire du journal du jour de sa naissance. Très joyeux anniversaire à notre nouveau ▸

centenaire qui nous a fait l'honneur de recevoir une représentation d'élus le jour de son anniversaire.

Pour clôturer cet éditorial de rentrée, je souhaite rappeler que la rentrée c'est aussi la reprise des activités des associations ; derrière toutes ces animations, il y a des habitants, des bénévoles, des associations, des agents et élus qui contribuent à faire vivre et dynamiser notre belle commune.

N'hésitez pas à vous rendre aux prochains rendez-vous de l'automne : les soirées jeux et le 2ième salon du Flipper par la Ludette, l'exposition de fruits par les arboriculteurs, dans le cadre de la semaine bleue, les conférences et la journée intergénérationnelle au complexe sportif avec divers ateliers l'après-midi, le repas choucroute de la Liberté, les soirées tartes flambées du club des jeunes, la soirée Halloween organisée par la Commune à destination de nos plus jeunes, la 4e Vague Bleue, le Concert Repas d'automne de notre MMD, le marché de Noël, le Téléthon et le repas de nos aînés avec cette année une nouvelle formule puisqu'ayant lieu au complexe sportif !

Dettwiller Rosenwiller est un village dynamique et rassembleur où il fait bon vivre.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Votre maire,
Pascal BOEHM

Les Séances
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 08 JUILLET 2026

Affaires générales

Validation du règlement intérieur du Conseil Municipal

L'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit, à compter du renouvellement général des conseils municipaux, l'obligation d'établir un règlement intérieur dans les six mois qui suivent l'installation du conseil municipal pour les communes de 1 000 habitants et plus.

L'article L.2541-5 du même Code, applicable dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, fixe ce seuil à 3 500 habitants et plus.

L'adoption d'un règlement intérieur n'est donc pas obligatoire dans les communes de moins de 3 500 habitants situés dans les départements d'Alsace-Moselle.

Bien que la commune de Dettwiller compte moins de 3 500 habitants, Monsieur le Maire propose d'adopter un règlement intérieur du Conseil Municipal.

Le règlement intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau.

Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne du Conseil Municipal, dans le respect toutefois des dispositions législatives et règlementaires en vigueur.

Certaines dispositions doivent impérativement figurer dans le règlement intérieur. D'autres doivent également y être évoquées, mais seulement si la commune en décide ainsi.

Enfin, un certain nombre de mesures plus facultatives sont laissées à l'appréciation du Conseil Municipal, au regard des circonstances locales.

Le règlement intérieur constitue une véritable législation interne du Conseil Municipal. Il s'impose en premier lieu aux membres du Conseil Municipal, qui doivent respecter les procédures qu'il prévoit : le non-respect de ces règles peut entrainer l'annulation des délibérations adoptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés :

• Décide :

- d'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal de la commune de Dettwiller pour l'ensemble de la durée du mandat débutant en 2026,
- d'appliquer à sa date d'approbation,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit règlement intérieur.

Le procès verbal intégral de la réunion du conseil municipal est consultable sur le site de la commune : **www.dettwiller.fr**

Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la désignation d'un correspondant défense. Il s'agit d'un interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans la commune, en ce qui concerne les questions de défense et les relations armées-Nation.

Il relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du Conseil Municipal et des habitants de la commune, en les orientant le cas échéant vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée quel(le) s élu(e)s souhaitent se porter candidat(e)s. Est candidat :

- Monsieur Julien PUEYO.

Aucune disposition ne s'y opposant, le Conseil Municipal, après en avoir décidé à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du correspondant défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés :

• Décide :

- de désigner Monsieur Julien PUEYO en tant que correspondant défense.

Affaires financières

Décision budgétaire modificative n°1 du budget principal

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre budgétaire global.

En l'espèce, l'ajustement nécessaire concerne le Budget Primitif 2026, qui ne tient pas compte du résultat de clôture en section d'investissement de l'exercice 2025 : afin d'équilibrer les sections de dépenses et recettes, il y a lieu de prévoir des crédits, pour un montant de 129 209,96 €, aux comptes ci-après :

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
001 : Excédent d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	129 209,96 €
21312-1038 : Restructuration école primaire	0,00 €	29 000,00 €	0,00 €	0,00 €
21312-1043 : Ecole maternelle	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
21838-1010 : Réhabilitation Mairie	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2115 : Terrains bâtis	0,00 €	60 209,96 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**129 209,96 €**	**0,00 €**	**129 209,96 €**

Monsieur le Maire précise à quels projets seront notamment consacrés ces crédits :

- concernant le compte « Restructuration école primaire » : travaux d'installation de brise-soleil orientables (BSO) dans les salles de classe donnant sur la cour arrière, travaux d'isolation phonique,
- concernant le compte « École maternelle » : étude concernant le réaménagement de la cour arrière,
- concernant le compte « Réhabilitation Mairie » : renouvellement du matériel informatique du personnel de la commune et installation des nouveaux postes de travail,
- concernant le compte « Terrains bâtis » : achat de foncier que la commune souhaite préempter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés :

• Décide :

- d'approuver la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal.

Clôture du budget annexe de la Zone d'Activité Eigen

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget annexe Zone d'Activité Eigen a été créé par délibération n°2017/30 du 11 avril 2017. Il s'agissait de répondre à une demande de la Trésorerie de Saveme, car la finalité économique de production de biens en vue de revendre impose l'application d'un régime budgétaire, comptable et fiscal spécifique pour l'ensemble des opérations concernant la zone Eigen.

La loi du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a renforcé les compétences des communautés de communes. Elle prévoit notamment le transfert obligatoire, à compter du 1er janvier 2017, de l'ensemble des Zones d'Activité Économique aux communautés de communes, en l'espèce à la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

Ce budget annexe ne présente désormais plus de mouvement et se solde par un excédent final de 115 199,26€. Afin de clôturer définitivement ce budget, il convient de procéder à l'intégration de ce résultat final au budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés :

Les Séances DU CONSEIL MUNICIPAL

• Décide :
- de clôturer le budget annexe de la Zone d'Activité Eigen au 31 décembre 2026,
- de procéder au reversement du solde de 115 199,26 € au budget principal de la commune,
- de charger le Maire à prendre toutes les mesures et de réaliser toutes les opérations utiles à cette clôture.

Domaine et patrimoine

Acquisition d'un ensemble bâti, composé d'une maison d'habitation et d'une ancienne synagogue

Monsieur le Maire évoque la possibilité pour la commune de faire l'acquisition d'un ensemble bâti, composé d'une maison d'habitation et d'une ancienne synagogue, situé à DETTWILLER, rue du Général Leclerc, et cadastré section 6 parcelles numéros 73 et 74, d'une surface totale de 7,12 ares.

Cet ensemble en cœur d'îlot, classé en zones UAd du PLU communal, constitue un site foncier stratégique pour la commune compte tenu à la fois de sa localisation et de son intérêt patrimonial.

L'objectif serait de conserver et de valoriser ces bâtis en leur redonnant une fonction.

Plusieurs réflexions sont en cours pour y aménager une bibliothèque, une salle citoyenne et/ou un espace mutualisé pouvant également accueillir les réunions du Conseil Municipal.

Ces réflexions s'inscrivent par ailleurs dans la volonté de la commune de limiter sa consommation foncière en privilégiant le recyclage foncier au sein de l'enveloppe urbaine bâtie.

L'objectif de préservation et de réhabilitation du patrimoine historique, culturel et cultuel de la commune constitue un autre enjeu porté par le Conseil Municipal.

Au vu de ces éléments la commune a d'ores et déjà pris l'attache de l'EPF d'Alsace pour l'accompagner dans les démarches préalables à l'acquisition de ces deux biens.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés :

• Décide :
- d'affirmer sa volonté d'acquérir l'ensemble bâti composé d'une maison d'habitation et d'une ancienne synagogue située à Dettwiller, rue du Général Leclerc, et cadastrée section 6 parcelles numéros 73 et 74, d'une surface totale de 7,12 ares, en vue d'y ménager une réserve foncière devant à terme permettre l'accueil d'un ou de plusieurs équipements publics structurants, tout en conservant et valorisant le patrimoine bâti de la commune,
- de demander en conséquence à Monsieur Pascal BOEHM, Maire de Dettwiller, d'engager toutes les démarches nécessaires pour permettre à la commune d'acquérir les parcelles susvisées, afin de répondre au projet réel poursuivi par la commune.

Acquisition de terrain

La commune de Dettwiller a réceptionné le 15 mai 2026 une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) présentée par Maître Audrey JACQUIN-ARBOGAST, notaire à 67490 Dettwiller, portant sur la cession d'un bien situé Rue de la Heid 67490 Dettwiller, cadastré section 8 - parcelles 177, 179 et 181, pour une superficie de 843 m2, au prix de vente de 50 000,00€, auquel s'ajoute une commission de 7 000,00 €.

Monsieur le Maire souhaite exercer son droit de préemption pour l'acquisition de ce foncier, qui est grevé d'un emplacement réservé n°A5 « Création d'une liaison piétonnière entre le chemin rural débouchant sur la rue de la Heid et la rue des Jardins » au bénéfice de la commune.

L'acquisition de ce foncier présente un intérêt général pour la commune et permettrait la création d'une liaison piétonnière entre le chemin rural débouchant sur la rue de la Heid et la rue des Jardins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés :

• Décide :
- d'acquérir, par préemption, le bien cadastré n°177, 179 et 181 section 8 — superficie 8,43 ares au prix de vente de 50 000,00 €, auquel s'ajoute une commission de 7 000,00 €,
- de charger Maître Audrey JACQUIN-ARBOGAST de l'établissement de l'acte dont les frais sont à la charge de la commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir.

État Civil



Naissances

28/05 : Hugo, fils de Marine HUCKERT et de Michaël HARTER

19/06 : Ahikena, fille de Claire TAMATA et de Armand MANUTAHI

22/06 : Lilas, fille de Elise HAUTER et de Xavier LUTZ

03/09 : Ethan, fils de URBAN Chloé et Morgan PETITDEMANGE-ZETTEL

Mariage

04/07 : Joshua LAUFENBURGER et Sacha MAGNIER

Pacs

13/07 : Yan LONGERON et Isabelle RINGOT

Décès

17/06 : Mme Suzanne TRUMPF (96 ans)

25/06 : M. Jean-Claude WEIL (66 ans)

02/07 : M. Patrice NEUMANN (72 ans)

12/07 : Mme Laurence MORERE (74 ans)

07/09 : M. Gabriel-Claudiu MANDREA (46 ans)

11/09 : Mme Madeleine BOEHM (86 ans)
née LITZELMANN

Anniversaires

(85 ans et plus) au 3e trimestre de l'année 2026

Juillet

08/07 :	Jean-Jacques METZ	**85 ans**
21/07 :	André SCHNEIDER	**87 ans**
24/07 :	Marie BROQUET	**96 ans**
29/07 :	Georgette KERN-HEIDMANN, née Feidt	**88 ans**
	Georges LAMPS	**87 ans**
31/07 :	Jean-Jacques MATTER	**93 ans**

Août

02/08 :	Agnès NEUMANN, née Gries	**91 ans**
	Benoît FRITSCH	**86 ans**
04/08 :	Maryse LAMPS	**96 ans**
10/08 :	Robert STOFFEL	**85 ans**
13/08 :	Bernard STORCK	**85 ans**
15/08 :	Marie KERN, née Ambos	**86 ans**
17/08 :	Christiane TRENDEL, née Praitano	**86 ans**
	Marie-Hélène MICHEL, née Costantzer	**85 ans**
	Alice FRITSCH, née Hufschmitt	**85 ans**
21/08 :	Charles KONRADT	**86 ans**
24/08 :	Fernande FEIDT, née Berry	**91 ans**

Septembre

03/09 :	Alwin WERNER	**91 ans**
08/09 :	Sonia LORCH, née Adam	**88 ans**
09/09 :	Marie ZIMMERMANN, née Hilt	**93 ans**
10/09 :	Gérard SALOMON	**100 ans**
	Marie-Madeleine DIEBOLT, née Hubler	**91 ans**
	Kunigonde ZORN, née Schäpke	**88 ans**
18/09 :	Marie-Antoinette FRITSCH, née Reiner	**85 ans**
20/09 :	Liliane KUHN, née Jaeger	**95 ans**
23/09 :	Antoine FEIDT	**94 ans**
	Paulette BOEHM, née Wendling	**91 ans**
30/09 :	Henriette THIEBAUT, née Konrath	**89 ans**

Grands Anniversaires

Les 100 ans de Gérard Salomon

Le 10 septembre 2026, Gérard Salomon a célébré son centième anniversaire. Un siècle de vie, profondément lié à l'histoire de Dettwiller, mais aussi marqué par les bouleversements du XXe siècle.

La famille Salomon est installée de longue date dans la commune. Dès le XIXe siècle, son arrière-grand-père Emmanuel, surnommé « Mànnle », représentant en farine pour le moulin Ramspacher de Wilwisheim (situé sur le ban de Lupstein) avant de développer un commerce de produits agricoles. L'activité est perpétuée par plusieurs générations. Sylvain, le père de Gérard, se tourne également vers l'immobilier.


Gérard Salomon en 1933

Gérard passe son enfance à Dettwiller, où il fréquente l'école avant de poursuivre sa scolarité au lycée de Saverne. Mais la Seconde Guerre mondiale vient bouleverser cette jeunesse. De confession juive, la famille Salomon quitte l'Alsace avant l'arrivée des Allemands et trouve refuge près de Limoges, où elle achète une ferme.

Cette période restera profondément gravée dans la mémoire de Gérard. Dans un témoignage écrit en 2010, il raconte notamment **ce 10 juin 1944 :**

Samedi le 10 juin 1944 : au début de l'après-midi de ce jour mémorable, par beau temps, tout à coup, vers le fond de la vallée au loin, on entend de très fortes détonations, accompagnées de fumée impressionnantes. Très vite, le la terrible nouvelle se répand : « Les SS ont encerclé ORADOUR sur Glane et ont commencé à exécuter des otages et incendier le bourg. »

On peut s'imaginer que tour l'alentour était en panique, étant donné que personne ne pouvait deviner la suite des événements si douloureux.

Il va sans dire que tous les voisins fermiers qui s'affairaient dans les champs étaient aux abris et se consultaient. Les gens commençaient à se cacher, n'importe comment et n'importe où : les granges des fermes ou de préférence dans les bois, assez nombreux dans les environs.

Pour les gens du pays, la situation étant moins urgente que la nôtre, car en cas de contrôle ou d'occupation de notre ferme, le problème était tout autre.

Pour ce qui concerne la tranquille bourgade d'Oradour, elle était détruite sauvagement par la division S.S. « Das Reich ». Les hommes étaient rassemblés dans les granges et remises, mitraillés et liquidés par des grenades incendiaires afin d'effacer toute trace. Par ailleurs, les femmes et les enfants ont été parqués dans l'église et ont subi le même sort, dans d'indescriptibles souffrances.

Au total 642 personnes ont été sacrifiées, sel 5 ou 6 personnes ont pu s'extirper de ce massacre particulièrement sauvage. Parmi eux, un jeune lorrain de 11 ans Godfrin, expulsé avec ses parents originaires de Charly (57) qui ont péri. Lui seul a survécu, ayant compris pendant l'évacuation de l'école, que tout le monde devait disparaitre. Les soldats exécuteurs en discutaient entre eux. Comprenant l'allemand, ce jeune a pu se faufiler dans les toilettes de l'école et ensuite dans la nature. C'était très dangereux, car tout ce qui bougeait était automatiquement tiré par les S.S. Il a pu rejoindre, par la suite une tante qui habitait un petit hameau près de chez nous. Ma mère qui connaissait cette dame, les a invités à déjeuner chez nous avec le petit garçon. C'est ainsi que nous avons appris de vive voix tout le déroulement de ce drame. Ces souvenirs, vécus alors qu'il n'avait que 17 ans, l'accompagneront toute sa vie.

En juillet 1945, la famille revient enfin dans sa « chère maison » de Dettwiller. À son retour, elle retrouvera sa maison vidée de son mobilier après avoir été occupée pendant la guerre par l'Ortsgruppenleitung et Winterhilfswerk[1].

La famille reprend ses activités de commerce de grains et d'agence immobilière. À l'époque des moissons, les agriculteurs des villages alentour viennent y livrer leurs récoltes et la rue se remplit de tracteurs chargés de sacs de grain.

En 1951, Gérard épouse Liliane. De leur union naissent deux enfants, Alain, aujourd'hui établi à Saverne, et Annick, qui vit à Strasbourg.

Très attaché à son village, Gérard Salomon s'investit également dans la vie publique. Il siège au conseil municipal de Dettwiller durant trois mandats, de 1971 à 1989, sous les mandats des maires Burckel et Amann. Son expertise et sa connaissance du territoire sont alors particulièrement appréciées de ses collègues.

Lors de la visite des représentants de la commune venus le féliciter pour ses 100 ans, Gérard leur a confié son secret de longévité : ***« Être actif tout le temps et être curieux de tout ».***

Une philosophie qu'il continue d'appliquer ! Il se promène encore chaque jour, même si les distances se sont quelque peu raccourcies, et conserve une mémoire remarquable. Il se souvient notamment de ses anciens clients dans les villages alentour, qu'il désigne encore par leurs Hoftname : S'Schnieders, S'Wewers…

Un siècle de souvenirs, de travail, d'engagement et de curiosité : la Commune souhaite à Gérard Salomon un très heureux centième anniversaire et lui adresse ses vœux les plus chaleureux !

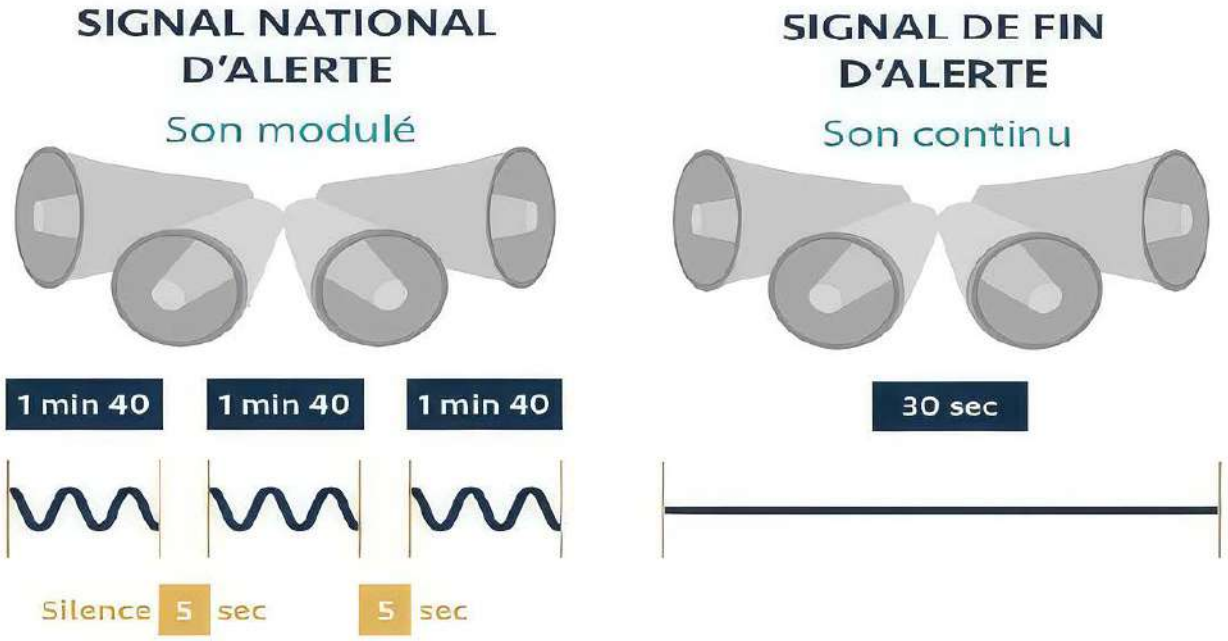






[1] La ***Winterhilfswerk des Deutschen Volkes*** (« Secours d'hiver du peuple allemand » en français), communément connu sous sa forme abrégée ***Winterhilfswerk*** (WHW), était une campagne annuelle du Parti nazi pour aider à financer des activités de bienfaisance. (Wikipédia)

Savez-vous reconnaître le signal d'alerte?



Tempêtes, orages violents, incendies de forêt et même une tornade dans l'Aude: l'été 2026 aura été particulièrement mouvementé sur le plan climatique en France. Ces événements nous rappellent l'importance de bien connaître les moyens d'alerte de la population et les bons réflexes à adopter en cas de danger.

Un seul signal pour tous les risques majeurs

Contrairement à une idée reçue, il n'existe pas de sonnerie différente selon le type de catastrophe. Qu'il s'agisse d'une tempête, d'un incendie, d'un risque industriel ou de tout autre danger grave et imminent, les autorités utilisent un **signal national d'alerte unique,** diffusé par les sirènes installées sur les points hauts des communes (souvent la mairie).

Ce signal ne précise pas la nature du danger: c'est ensuite la radio, la télévision ou les canaux officiels (site de la préfecture, réseaux sociaux, éventuellement SMS) qui donnent les consignes précises à suivre.

Comment le reconnaître

Le signal d'alerte se compose d'un son modulé, montant puis descendant, répété en **trois cycles de 1 minute et 41 secondes,** séparés par un silence de 5 secondes.

La fin de l'alerte, elle, est annoncée par un **signal continu de 30 secondes.**

À ne pas confondre avec l'essai mensuel: chaque premier mercredi du mois, à midi, les sirènes sont testées, mais avec un seul cycle court.

Les bons réflexes en cas d'alerte réelle

Si vous entendez les trois cycles du signal:

- **Se mettre à l'abri** immédiatement, dans un bâtiment si possible ;
- **S'informer** via la radio, la télévision ou les canaux officiels ;
- **Ne pas aller chercher ses enfants à l'école:** ils sont pris en charge par le personnel encadrant, qui applique les consignes de sécurité ;
- **Ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale,** afin de ne pas saturer les réseaux au moment où les secours en ont le plus besoin.

Rester vigilant, même loin des grandes catastrophes

Notre commune n'est pas à l'abri d'épisodes orageux violents, de vents tempétueux ou, en période de sécheresse, d'un départ de feu. Prendre quelques minutes pour se familiariser avec ce signal, c'est gagner un temps précieux le jour où il retentira pour de vrai.

La mairie invite chaque habitant à se tenir informé des consignes de sécurité et à relayer cette information autour de soi, notamment auprès des personnes les plus isolées.

Les pieds et les mains dans la merde!!!



Ce titre vous choque ?

Nous aussi... C'est pourtant à cela que sont confrontés, au quotidien, les habitants et les agents de notre commune, notamment rue des Bains, rue des Bouchers, ainsi que dans les différents parcs et espaces verts.

Chaque jour, promeneurs, enfants et employés communaux slaloment entre les crottes laissées par des maîtres peu scrupuleux. Nos agents, eux, n'ont pas le choix : ils y mettent les mains et les pieds lorsqu'ils entretiennent massifs et pelouses. Une déjection canine met plusieurs mois à se décomposer et véhicule des bactéries dangereuses pour l'homme comme pour l'animal. Ce n'est pas juste désagréable, c'est un problème de salubrité publique.

Alors un rappel s'impose, texte de loi à l'appui : l'article R632-1 du Code pénal impose à tout propriétaire de chien de ramasser immédiatement les déjections de son animal sur le domaine public. Le non-respect de cette obligation est passible d'une contravention de 2e classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 150 €, majorée en cas de récidive.

Alors la prochaine fois que Médor s'arrête, un geste simple : sac, ramassage, poubelle.

Votre chien est le bienvenu dans nos rues — pas ses déjections.

Note aux habitants

⚠ **Information importante** ⚠

« FERMETURE PROVISOIRE DU GUICHET AUTOMATIQUE POUR TRAVAUX »

La Caisse de Crédit Mutuel de Dettwiller Neuwiller va procéder à des travaux au 30 rue du château à DETTWILLER.

Les travaux d'aménagement et de réaménagement intérieurs de l'agence sont menés pour la création d'un espace libre bancaire ouvert aux clients de 6h à 22h, avec mise en place d'un rideau métallique.

Dans le cadre de ces travaux, les automates de la Caisse de Crédit Mutuel de DETTWILLER seront indisponibles du 23 Septembre au 12 Novembre 2026.

Calendrier 2027

La distribution des calendriers par l'amicale des sapeurs-pompiers de Dettwiller aura lieu les week-ends à partir du **21 novembre 2026.** Conformément à la tradition de l'amicale, nous viendrons à votre rencontre afin de vous proposer ce calendrier et partager un moment d'échange convivial.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous pourrez réserver aux équipes lors de leur passage.

BOHNER Thomas
Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Dettwiller

Un fleurissement communal qui s'adapte au changement climatique



Étés plus chauds, épisodes de sécheresse plus fréquents, restrictions d'arrosage : le climat change, et la manière d'aménager nos espaces verts doit évoluer avec lui. À Dettwiller-Rosenwiller, la commune a engagé depuis quelques mois, une réflexion sur la gestion de son fleurissement afin de le rendre plus résistant, plus économe et plus favorable à la biodiversité.

Des vivaces à la place des annuelles

Jusqu'il y a peu, comme dans de nombreuses communes, nos massifs étaient composés en grande partie de fleurs annuelles, renouvelées chaque année. Belles mais gourmandes : elles demandent un arrosage régulier, un entretien important et doivent être rachetées chaque saison.

La commune remplace donc progressivement ces annuelles par des plantes vivaces, notamment autour du monument aux morts et de la mairie. Une fois installées, les vivaces refleuriront année après année, résistent mieux aux périodes sèches et nécessitent beaucoup moins d'eau et d'entretien. Une priorité est donnée aux espèces mellifères, qui offrent nourriture et refuge aux abeilles, papillons et autres insectes pollinisateurs.

Une démarche engagée par de nombreuses communes

Cette évolution s'inscrit dans une tendance observée dans de nombreuses collectivités françaises. À Colomiers (Occitanie) par exemple, face aux restrictions en eau et à la sécheresse, la politique de fleurissement a été entièrement repensée : les massifs de plantes annuelles ont été remplacés par des plantes robustes, peu gourmandes en eau, avec un fleurissement aujourd'hui composé de vivaces, de plantes persistantes, à bulbes et d'arbustes fleuris.

Cette logique, souvent appelée « gestion différenciée », consiste à adapter l'entretien de chaque espace à ses caractéristiques et à ses usages, selon un principe simple : entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible. Cette technique simple, permet de réduire nettement les besoins de désherbage, d'arrosage et d'entretien régulier, tout en maîtrisant les coûts sur la durée puisque les plantations n'ont plus besoin d'être remplacées chaque année. Également, une couverture de copeaux de bois placée entre les plantes permet de limiter l'évaporation de l'eau et ainsi d'espacer les arrosages.

Au-delà de l'aspect pratique, ce choix a aussi un impact écologique plus large. Des organismes spécialisés comme le FREDON Île-de-France relèvent que ce type de gestion contribue à améliorer la résilience des villes face au changement climatique : meilleure infiltration de l'eau, limitation des îlots de chaleur et sols plus vivants et plus fertiles.

Et demain ?

Ce changement se fera progressivement, massif après massif, au fil des saisons de plantation. L'objectif : des espaces publics toujours fleuris et accueillants, mais mieux adaptés aux étés qui nous attendent, et plus riches pour la biodiversité locale. L'équipe cadre de vie

Sources :

- Ville de Colomiers, « Fleurissement et économies d'eau : Colomiers relève le défi » — https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/transitions-ecologiques/gestion-differenciee-et-arrosage-raisonne
- FREDON Île-de-France, « La gestion différenciée des espaces verts : méthode, enjeux et mise en œuvre » — https://www.fredonidf.fr/actualites/la-gestion-differenciee-des-espaces-verts-methode-enjeux-et-mise-en-oeuvre-pour-les



La mairie s'est parée de violet pour le Purple Day





Le 26 mars dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'épilepsie, plus connue sous le nom de « Purple Day », notre mairie s'est habillée de violet afin de témoigner son soutien aux personnes touchées par cette maladie neurologique.

Pour marquer cet événement, des décorations violettes ont été installées sur le bâtiment communal grâce à l'implication de Mme Martine Lenhardt, elle-même concernée par l'épilepsie. Son engagement a permis de sensibiliser les habitants à une maladie encore trop souvent méconnue et entourée d'idées reçues.

L'épilepsie est l'une des maladies neurologiques les plus fréquentes. En France, près de 700 000 personnes vivent avec cette pathologie, dont environ 100 000 enfants. Chaque année, près de 6 000 nouveaux cas sont diagnostiqués. Malgré ces chiffres importants, l'épilepsie reste encore mal comprise par le grand public.

Cette maladie se caractérise par la survenue de crises provoquées par une activité électrique anormale du cerveau. Les formes d'épilepsie sont très diverses et les conséquences sur la vie quotidienne peuvent être importantes.

À travers cette action symbolique, notre commune a souhaité rappeler l'importance de l'information, de la solidarité et de l'inclusion des personnes atteintes d'épilepsie.



Nous remercions chaleureusement Mme Martine Lenhardt pour sa participation et son investissement dans cette démarche de sensibilisation.

Ensemble, continuons à faire connaître cette maladie et à lutter contre les préjugés.

Nouveaux arrivants 2026 : Faites-vous connaître en mairie !

Vous vous êtes installés à Dettwiller au cours de l'année 2026 ? N'hésitez pas à venir vous déclarer en mairie !

Cette démarche simple et rapide permet à l'équipe municipale de vous accueillir officiellement et de vous tenir informés de la vie communale. Elle est également indispensable pour être convié à la traditionnelle soirée des vœux du Maire.

N'attendez plus : présentez-vous à l'accueil de la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Une belle rentrée scolaire pour nos enfants

De la maternelle au collège : une nouvelle année commence !

Une rentrée placée sous le signe des retrouvailles et du partage.

Les cartables ont retrouvé le chemin de l'école, les cours de récréation résonnent à nouveau des rires des enfants et une nouvelle année scolaire commence dans notre commune.

Cette rentrée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse, avec des élèves heureux de retrouver leurs camarades et leurs enseignants, mais aussi avec quelques petites émotions pour les enfants qui découvrent un nouvel établissement. Une rentrée pleine de sourires, d'un peu de stress… et de beaucoup d'énergie !

Le parcours bilingue, proposé de la maternelle au collège, permet à certains élèves de bénéficier d'un enseignement dans deux langues tout au long de leur parcours scolaire.

À l'école maternelle, une rentrée pleine de découvertes

78 élèves ont fait leur rentrée à l'école maternelle, répartis dans **4 classes.** Nos plus jeunes élèves ont retrouvé ou découvert les salles de classe, les jeux, les copains et les premières habitudes scolaires.

Pour certains enfants, il s'agit d'une toute première expérience scolaire. Une étape importante, souvent accompagnée de quelques larmes… mais aussi de beaucoup de sourires ! Pour les autres, c'est avec plaisir qu'ils retrouvent leurs copains et leurs habitudes.

Et entre nous, à l'école maternelle, une journée peut commencer par un gros chagrin et se terminer par une histoire racontée avec passion autour d'un dessin : les émotions n'ont décidément pas de récréation !

L'année s'annonce riche en découvertes, en apprentissages et en beaux moments de partage.



À l'école élémentaire, 148 élèves ont fait leur rentrée



Cette année, 148 élèves ont retrouvé les bancs de l'école élémentaire, répartis dans 7 classes, du CP au CM2.

Les élèves ont repris leurs apprentissages avec enthousiasme, retrouvant leurs enseignants et leurs camarades après la pause estivale. Une pensée particulière pour les enfants de CP qui découvrent l'école élémentaire, ainsi que pour les élèves de CM2 qui commencent leur dernière année avant l'entrée au collège.

Au collège, 276 élèves ont repris le chemin des cours

Au collège, **276 élèves** ont fait leur rentrée, répartis dans **12 classes.**



Une nouvelle année qui commence

De la maternelle au collège, cette rentrée marque le début d'une nouvelle année remplie de projets, d'apprentissages, de rencontres et, nous l'espérons, de nombreuses réussites.

Bienvenue aux nouveaux visages de cette rentrée

Bienvenue à M. Marc Schneider, nouveau directeur de l'école élémentaire. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions et lui souhaitons de trouver rapidement ses marques au sein de notre communauté scolaire.

Bienvenue également à Mme Aurélie Hoffner, nouvelle ATSEM en maternelle. Nous lui souhaitons une très belle intégration au sein de l'équipe et beaucoup de plaisir à accompagner nos petits élèves dans leurs découvertes, leurs apprentissages et leurs aventures quotidiennes.

Nous souhaitons à tous les élèves une excellente année scolaire, ainsi qu'aux enseignants, à l'ensemble des équipes éducatives et aux agents qui les accompagnent au quotidien.

Bonne rentrée à tous

Sabrina Noël
Adjointe aux affaires scolaires


En'RAJ ton année ...
PROGRAMME ANNUEL
Atelier Pop Culture • Atelier théâtre
Club Au Bout du Fil • FabLab GRAFIK
Groupe Séjour • Espaces jeunes
Jeu De Rôle • Parliamo Italiano
Parliamo italiano !
Instagram
RAJ_PAYSSAVERNE
PROGRAMME D'ANIMATION DU RÉSEAU ANIMATION JEUNES
rajpaysdesaverne
8 16 ANS & FAMILLE
www.reseau-animation-jeunes.fr
ALSACE
Communauté de Communes
RAJ
Informations complètes et modalités d'inscription accessibles ici


MARCHÉ ARTISANAL
Féerie de Noël
DETTWILLER - ROSENWILLER
28.11.2026
17H
ILLUMINATION DU GRAND SAPIN À 18H
CHORALE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE
RESTAURATIONS ET ANIMATIONS PAR LES ASSOCIATIONS LOCALES
PLACE DE L'ÉGLISE
PASSAGE DU PÈRE NOËL À 19H


LE 31 OCTOBRE 2026
ENTRE
18H ET 20H
VIENS FRAPPER À LA PORTE DE LA MAIRIE POUR RÉCUPÉRER TES BONBONS !


11 NOVEMBRE
1918 - 2026
COMMÉMORATION
LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026
À 10H30
AU MONUMENT AUX MORTS DE DETTWILLER
PLACE DE L'ÉGLISE
L'ÉVÈNEMENT SE POURSUIVERA AVEC UN VERRE DE L'AMITIÉ


Chers enfants,
Du 27 novembre au 18 décembre, déposez votre lettre dans la boîte aux lettres située devant :
- la mairie à Dettwiller
NORTH POLE • SPECIAL DELIVERY •
Le Père Noël te répondra !
Pour cela n'oublie pas d'indiquer ton prénom, ton nom et ton adresse !



Du 21 janvier au 20 février 2027

CAMPAGNE 2027 DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Le recensement de la population est une enquête officielle organisée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), en partenariat avec les communes.

Il permet de déterminer la population officielle, connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 21 janvier 2027.

Ces données permettent :

- De déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- De définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- **D'identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Des agents recenseurs, recrutés par la Commune, auront une carte tricolore signée par le Maire.
Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut également vérifier son identité.

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du Maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou remise en main propre.

Lorsque l'agent se présentera à votre domicile, il vous proposera :

- Soit de répondre par internet (il vous transmettra alors les identifiants de connexion nécessaire pour répondre en ligne) ;
- Soit de répondre à l'aide d'un questionnaire papier, l'agent recenseur devra alors passer récupérer rapidement le questionnaire.

Se faire recenser en ligne est simple et rapide mais aussi plus économique et plus responsable pour l'environnement !

Les réponses sont traitées de manière confidentielle et anonyme par l'INSEE, seul organisme habilité à exploiter les données et ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

Sécheresse

La commune va déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle



La commune va engager auprès des services de l'État une **demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des dommages liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols.**

Les habitants ayant constaté **des fissures ou des dégradations sur leur habitation ou leurs bâtiments,** susceptibles d'être liées à la sécheresse, sont invités à **signaler leur situation à la mairie et à constituer un dossier de déclaration.**

Afin que ces éléments puissent être pris en compte dans la démarche de la commune, les dossiers devront être transmis **avant le 31 décembre 2026.**

Il est conseillé de joindre à la declaration des photos et une description des dégâts.

Important : la commune dépose la demande auprès des services de l'État, mais l**a décision finale de reconnaître ou non l'état de catastrophe naturelle appartient exclusivement à l'État.** La commune ne peut donc pas garantir l'obtention de cette reconnaissance.

Risque inondation

Faites expertiser votre habitation !

1er risque naturel en France, l'inondation menace plus d'une commune sur deux en Alsace*. Votre commune en fait partie. En effet, elle est concernée par le risque d'inondation lié au débordement de la Zorn, du Mosselbach et du Baechelgraben.

Pour faire face à cette situation, l'État et les collectivités locales s'engagent à vos côtés au travers de dispositifs de prévention.







Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle offre la possibilité aux habitations situées en zone inondable d'évaluer leur sensibilité à l'inondation, via l'Opération « PIEDS AU SEC ».

Un diagnostic gratuit

Cette intervention est entièrement prise en charge dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations (P.A.P.I) porté par le SDEA sur le secteur de la de la Haute Zorn.

Son objectif est triple :

- **D'IDENTIFIER** les points sensibles de votre habitation face à l'inondation,
- **DE PROPOSER** des solutions adaptées et prioritaires à mettre en œuvre pour limiter les dégâts en cas d'inondation,
- **D'ÉVALUER** le coût des mesures à mettre en place, certaines pouvant être efficaces sans être onéreuses.



Grâce à ce diagnostic, vous avez toutes les clés en main pour agir immédiatement et protéger vos biens. Résidant en zone inondable, vous êtes le premier acteur de la réduction de la vulnérabilité de votre habitation. N'attendez plus, demandez un diagnostic gratuit !

L'opération PIEDS AU SEC est disponible dans votre commune à partir du 22 septembre et jusqu'à la fin de l'année. Les travaux préconisés par les diagnostics sont subventionnables par le fonds Barnier à hauteur de 80%, cette possibilité vous est offerte par le PAPI Haute Zorn mais prendra fin le 31 décembre 2027 . Alors n'attendez plus et contactez-nous !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est dotée d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Il réglemente l'urbanisation future, définit les mesures applicables au bâti existant et rend obligatoires certains travaux de protection de l'habitat. Vous pouvez le consulter auprès de votre mairie ou directement sur le site de la préfecture du Bas-Rhin.

+ D'INFOS : WWW.SDEA.FR
Emmanuelle BISCHOFF
07.88.09.61.77
diagnostic.inondation@sdea.fr

* Les travaux rendus obligatoires par le PPRI Zorn et Landgraben sont éligibles à une subvention Fonds Barnier au-delà du 31/12/2027

La Fringuerie

Après des vacances estivales bien méritées, la Fringuerie a rouvert ses portes le 22 août pour le plus grand plaisir de ses clients.

L'équipe des bénévoles a préparé cette réouverture avec soin : nouvelles vitrines, nouvelle collection.

Les robes légères et les débardeurs ont été rangés dans des cartons pour laisser la place à des articles qui sont les bienvenus lorsque l'automne s'installe : pantalons, petits pulls, gilets, vestes, chaussures sont venus garnir les rayons.

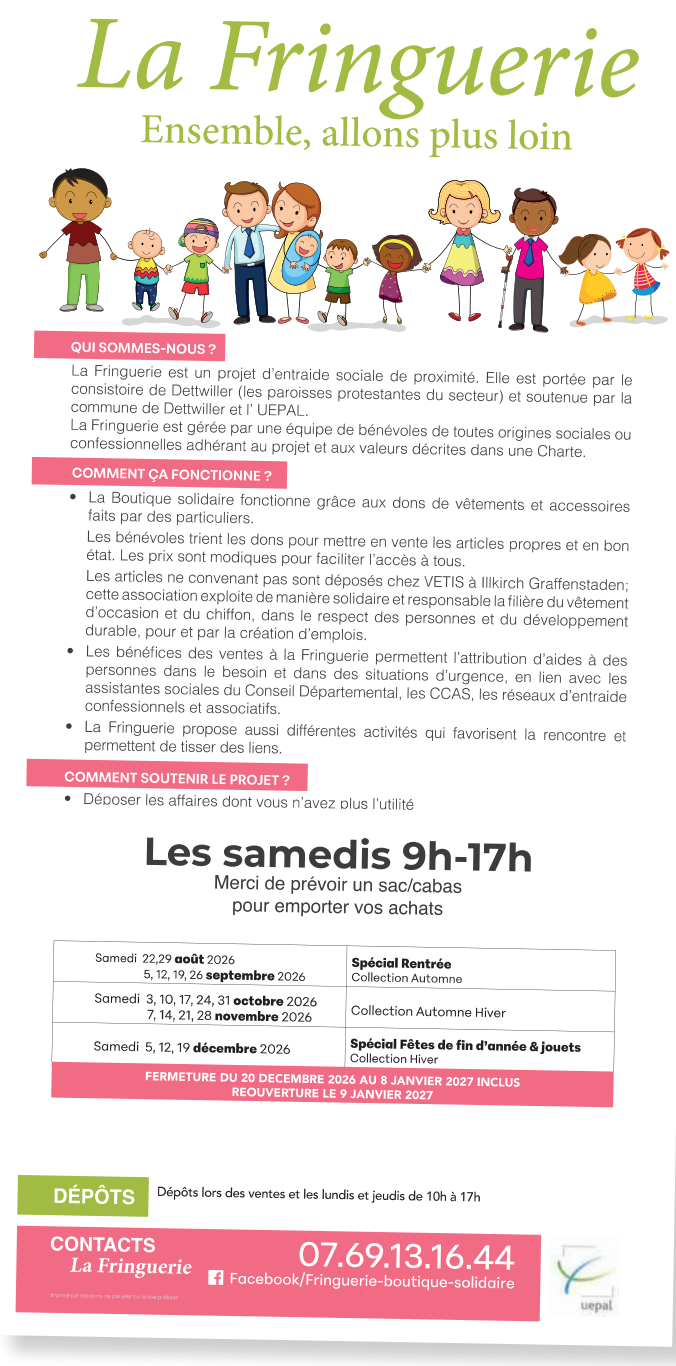
N'hésitez pas à pousser la porte pour découvrir nos nouveautés, et pourquoi pas, laissez-vous tenter par un joli chemisier ou une petite veste pour agrémenter votre garde-robe.

Tout cela est possible grâce à vos nombreux dons de vêtements, de linge et de jouets, et nous vous remercions d'apporter des articles propres et en bon état.









Semaine Bleue

Semaine nationale des retraités et personnes âgées dont le thème de cette année 2026 est ;

"Relions tous les âges dans des territoires engagés"

Du 5 au 10 octobre 2026 la commune voudrait valoriser les relations et les liens intergénérationnels.

Vous êtes tous invités à faire vivre la solidarité entre les âges. 2 dates clés à retenir :

- **8 octobre 20h dans la salle socio éducative** en face du HOHGRABEN
 Conférence sur le thème BIEN VIEILLIR A DETTWILLER avec la participation du Docteur VONAU médecin généraliste.de Mme HOLT diététicienne, nutritionniste, Mme Angéline BEAUDOIN kinésithérapeute et M MOKADDEM éducateur sportif
- **10 octobre de 14h à 17h au Complexe sportif:** ateliers intergénérationnels avec la participation de nombreuses associations. Jeux, partages de souvenirs, cuisine, gym, danse, musique sont au programme. Jeunes et grands-parents venez nombreux pour continuer à tisser des liens et renforcer le bien vivre dans notre commune.



Fête des ainés 6 décembre 2026

Grande nouveauté cette année

Nous poussons les murs! Pour cette édition 2026, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans le tout nouveau **complexe sportif** de la commune.

Le dimanche 6 décembre, tout sera réuni pour passer une belle journée sous le signe de la convivialité et du plaisir de se retrouver : **un savoureux repas, quelques animations, une ambiance musicale et bien sûr la possibilité de danser.**

Ce sera aussi l'occasion de **découvrir et visiter les nouvelles infrastructures du complexe sportif** dans une ambiance festive et chaleureuse.

Merci de nous retourner le bulletin de participation avant le **30 octobre** afin que nous puissions préparer cette belle fête en perspective et célébrer ensemble la fin de l'année.

Gymnastique rythmique

La Liberté, vice-championne de France 2026 !!!

Quelle belle saison pour la section **Gymnastique Rythmique de La Liberté de Dettwiller !**

Le week-end de l'Ascension, l'ensemble senior a pris la route direction **Saint-Martin-de-Crau, dans les Bouches-du-Rhône,** pour participer au **Championnat de France FSGT de gymnastique rythmique.**

Une joyeuse délégation composée de cinq gymnastes, deux juges et un entraîneur, a effectué le voyage en van avec, bien sûr, le rêve de revenir avec une médaille… mais sans vraiment imaginer qu'elle pourrait être **en argent !**

Après une saison entière de travail, d'entraînements et d'efforts, **Margot, Laurette, Camille, Mickaëlla et Tessa** ont présenté leur enchaînement devant les juges. Toute une année de préparation pour… **deux petites minutes de compétition !** Malgré le stress et l'enjeu, elles ont tout donné et réalisé un très beau passage.

Et le résultat a dépassé leurs espérances : **une magnifique deuxième place et le titre de vice-championnes de France !** Une superbe récompense pour ces gymnastes qui ont travaillé d'arrache-pied tout au long de la saison et qui peuvent être fières du chemin parcouru.



Le sourire des vice-championnes de France de La Liberté Dettwiller !



Podium du championnat départemental à Strasbourg

Les plus jeunes aussi en compétition

Après la belle réussite des grandes, les jeunes gymnastes de la section ont, elles aussi, eu l'occasion de montrer leurs progrès lors de la compétition organisée **à Dettwiller le 6 juin,** qui réunissait plusieurs clubs du Bas-Rhin.

Pour certaines, il s'agissait de l'une de leurs toutes premières expériences en compétition. Devant un public nombreux et enthousiaste, composé notamment de leurs familles, elles ont présenté avec beaucoup d'application les enchaînements travaillés pendant l'année.

Un grand bravo à **Noémie Neubauer,** qui décroche une très belle **médaille de bronze en catégorie Initiation Main Libre !** Plusieurs de ses camarades sont elles aussi passées tout près du podium. De quoi leur donner un joli défi pour la saison prochaine !



Les jeunes gymnastes de La Liberté réunies lors de la compétition de Dettwiller

Tous ces beaux résultats sont aussi le fruit du travail régulier et bienveillant des entraîneurs, qui accompagnent les gymnastes tout au long de l'année, les font progresser et les encouragent à donner le meilleur d'elles-mêmes.

Et si vous veniez essayer ?

La section GR de La Liberté de Dettwiller accueille les enfants à partir de 6 ans.

La gymnastique rythmique est un sport complet qui mêle **grâce, expression, souplesse, coordination et travail physique,** le tout en musique et avec différents engins : ruban, ballon, cerceau, massues…

Alors, si tu as envie de découvrir ce sport, **viens nous rencontrer et essayer un entraînement !**

Où ? **Complexe sportif de Dettwiller**

Quand ? **Le mardi de 17 h 30 à 19 h 30**

Toute l'équipe de la section GR sera heureuse d'accueillir de nouvelles gymnastes pour partager avec elles une nouvelle saison pleine de progrès, de sourires… et, qui sait, de nouvelles médailles !



Un mois d'août bien animé pour le Hochfelden Dettwiller Handball!



Après une pause estivale bien méritée, le handball reprend du service! La nouvelle saison se prépare progressivement avec la reprise des entraînements depuis début août.

Avant la reprise des compétitions l'événement majeur a bien entendu été le messti de Dettwiller. Une fête pour tout le village à laquelle se sont associés nos bénévoles sans se laisser décourager par les premières gouttes du vendredi pour proposer boissons, restauration et animations durant 3 jours! Une belle occasion de faire vivre le club au-delà des terrains et de réunir licenciés, familles, supporters et habitants autour d'un week-end convivial.

Après les festivités les plus jeunes ont également pu profiter d'un stage de 4 jours, mêlant entraînements, jeux, défis et moments de convivialité. Le stage Météorite a permis aux jeunes de se remettre dans le rythme tout en prenant plaisir à jouer ensemble.

Durant cette dernière semaine d'août, s'est également tenue l'assemblée générale du club que nous avons eu le plaisir de partager avec les élus de Dettwiller et Hochfelden. Merci à eux de leur présence et merci aux membres du comité du club pour l'organisation.

Tous ces projets ne pourraient pas voir le jour sans l'investissement de nos nombreux bénévoles, qui donnent de leur temps tout au long de l'année: organisation des événements, accompagnement des équipes, arbitrage, buvette, logistique... Un immense merci à eux pour leur énergie et leur engagement!

Place maintenant à la nouvelle saison! Si vous souhaitez tester le Handball en compétition ou en loisir, c'est le moment! Il existe une pratique adaptée à tous les ages. 'hésitez pas à nous contacter via notre page facebook ou demander nos coordonnées en mairie.

Bonne rentrée à tous!



Retour sur les Foulées de Dettwiller 2026: Un succès populaire et solidaire au cœur du Messti!





Le samedi **22 août 2026,** les rues et les sentiers de notre commune ont vibré au rythme de la **9e édition des Foulées de Dettwiller,** dans le cadre traditionnel de notre Messti. L'événement a attiré près de 500 participants (coureurs, marcheurs et enfants).

Des parcours repensés pour encore plus de plaisir

Cette édition 2026 s'est distinguée par des tracés revisités, offrant un équilibre parfait entre l'ambiance urbaine du village et la beauté naturelle de la campagne alsacienne et des abords de la Zorn:

- **Les Foulées du Messti (7 km):** Un parcours accessible et dynamique qui a séduit un large public.
- **Les Foulées Nature (14 km):** Un tracé plus exigeant au cœur de la nature, brillamment remporté cette année par le coureur Mommenheimois Loïc Perdomini.
- **La Marche pour tous et les courses enfants:** Des formats qui ont permis de réunir toutes les générations dans un esprit de fête et de convivialité.

Courir pour soi, mais aussi pour les autres

Au-delà de la performance sportive, c'est l'élan de générosité qui a marqué les esprits. Pour chaque inscription adulte, le CAP Liberté s'était engagé à reverser 1€ à une cause solidaire. Grâce à votre forte mobilisation, un chèque de 439€ a été remis à l'Association Noéline en Chœur. Cette jeune structure locale œuvre pour la création d'un lieu d'accueil, d'accompagnement et de répit destiné aux enfants et adolescents en fin de vie. Un immense bravo à tous les participants d'avoir associé le sport à cette noble cause!



Des remerciements chaleureux

Le comité du CAP Liberté tient à adresser ses plus chaleureuses félicitations et ses remerciements à l'ensemble des bénévoles du CAP Liberté Dettwiller. Sans leur engagement logistique, leur sourire et leur énergie déployée depuis des mois, une telle fête populaire ne pourrait avoir lieu.

Un grand merci également aux partenaires locaux, ainsi qu'aux spectateurs venus encourager massivement les athlètes le long du parcours.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour souffler la 10e bougie des Foulées!

Merci pour votre patience et aide!

Catherine Lentz
CAP Liberté


MESSTI
2026

Dett'Flipp 2 le retour!

Quand les super-héros s'invitent au bistrot...

La Ludette vous invite à sa 2ème édition du SALON DU FLIPPER ET DES JEUX DE CAFE qui se tiendra les 24 ET 25 OCTOBRE AU COMPLEXE SPORTIF. Flippers, babyfoot, juke box, bornes d'arcades et autres seront au rendez-vous et en accès libre pour satisfaire la curiosité des plus jeunes et proposer un bain de nostalgie aux plus anciens.

Pour cette nouvelle édition, la Ludette soutient l'association Des lumières dans les yeux qui installe des flippers dans les hôpitaux et centres de soins en Alsace. Une partie des bénéfices du salon lui sera reversée.

Le salon va attirer un large public et nous demandons aux habitants de Dettwiller et des villages proches de bien vouloir privilégier les mobilités douces (marche, vélo, trottinette...) ou le co-voiturage pour rejoindre le complexe, les places de parking étant limitées et les plus proches réservées aux PMR et aux exposants...

Petite restauration sur place (tartes flambées – knacks – soupe – sandwichs – crêpes – gâteaux – boissons...)

Horaires: **samedi 10h-20h**
dimanche 10h-17h

Entrée 5€ (gratuité pour les enfants accompagnés jusqu'à 12 ans)

Complexe Sportif de Dettwiller



Cours de Yoga

Reprise des cours de Yoga au Club des jeunes

À partir du lundi 31 août à 19h30 , reprise des cours de yoga au foyer du club des jeunes, routte de Steinbourg à Rosenwiller/Dettwiller.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à **Rose Marie Loureiro** au 0621331536.

Soirées tartes flambées

Le club des jeunes de Rosenwiller/Dettwiller (route de Steinbourg) organise deux soirées tartes flambées le **samedi 24 et dimanche 25 octobre 2026 à partir 18h.** Le service est assuré sous le préau et dans la salle

Musée du Patrimoine



Le **mardi 11 août** un groupe des archives d'ADIDAS de Herzogenaurach est venu nous rendre visite pour admirer les réalisations soutenues par ADIDAS France et ADIDAS Allemagne pour la commune et pour la maison du Patrimoine. Deux cadres Werner et Gunter, qui occupaient des postes importants à Dettwiller jusqu'à la fermeture dans les années 90 faisaient partie de l'équipe. Grâce à Werner le club a bénéficié de dons qui ont permis d'améliorer le musée.

Rémy Phillipps



Thomas du club patrimoine rencontre à Paris, le légendaire tennisman américain Stan Smith. Il nous dédicace une chaussure qui est exposée au musée.





LES RÉSULTATS de notre LANCER DE STAN SCHMITT!



🏆 Notre désormais célèbre concours de lancer de «Stan Schmitt» a une nouvelle fois rencontré un beau succès à l'occasion du Messti! 😄🪽 Voici les grands gagnants de l'édition 2026:

Catégorie Femmes: Céline KOLB: 24,80m
Record 2025: 24,89m... à seulement 9 petits centimètres du record!
Catégorie Hommes ; Ludovic HINZ: 31,69m
Record 2025: 33,62m
Catégorie 4-6 ans: Roxane BERNHARD: 5,33m
Catégorie 6-8 ans: Telio BERNHARD: 9,80m
Catégorie 8-10 ans: Simon HAEFFNER: 17,23m
Catégorie 10-12 ans: Bastien SCHROEDER: 23,08m
Catégorie Ados: Maxime GANGLOFF: 18,90m

👏 Bravo à nos champions et un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé! Vous étiez nombreux à venir tenter votre chance, défier les records... et surtout partager un bon moment dans la bonne humeur!

🎁 Les gagnants des différentes catégories se sont vus remettre le MUG COLLECTOR DE L'EDITION 2026 DU MESSTI.

Et rendez-vous l'année prochaine pour tenter de faire voler encore plus loin notre célèbre basket locale... la Stan Smith, devenue pour l'occasion notre incontournable «Stan Schmitt»! 🪽💨😂


DETT' FLIPP
2e ÉDITION
SALON du FLIPPER
ET DES JEUX DE CAFÉ
24 & 25 OCTOBRE 2026
Entrée : 5 Euros
Samedi : 10h - 20h
Dimanche : 10h - 17h
COMPLEXE SPORTIF
DETTWILLER (67)
Petite restauration sur place
Pour plus d'information, c'est ici :
Grand Est
ALSACE
DETTWILLER
PRÉFET DU BAS-RHIN
Crédit Mutuel
E.Leclerc MARMOUTIER
ABER
Festival MEGAREX
FLIPPER SERVICE
06 98 77 06 42
Flippp!


UNION SPORTIVE
ALSACE OUEST USAO
QUI SOMMES-NOUS ?
UNE ENTENTE MODERNE, STRUCTURÉE ET AMBITIEUSE
L'USAO réunit les villages :
Dettwiller, Steinbourg, Lupstein, Dossenheim, Ernolsheim, Waldolwisheim/Schwenheim et Neuwiller-lès-Saverne.
Notre mission :
offrir à chaque jeune un cadre bienveillant, structuré et professionnel, fidèle à notre identité visuelle.
Construire une entente qui allie exigence sportive, plaisir du jeu, respect des valeurs humaines et cohérence éducative.
Christophe Fayol – Président USAO
NOS 5 VALEURS FONDAMENTALES
L'ADN USAO – Respect, Plaisir, Progression, Unité, Engagement
Respect
Plaisir
Progression
Unité
Engagement
COMMUNICATION & SPORT EASY
Toute la vie du club au même endroit
Convocations
Calendrier
Messages
Informations officielles
Sport Easy
Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, TikTok.
PARCOURS ÉDUCATIF & SPORTIF
De 4 à 18 ans – Une formation complète
Baby-Foot : motricité, découverte, socialisation.
U7-U9 : fondamentaux du football.
U11-U13 : technique & intelligence de jeu.
U14-U15 : compétition & progression.
U16-U18 : performance & autonomy.
SÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE
Tolérance zéro – Respect absolu
Harcèlement : interdit.
Violences verbales, physiques, psychologiques : interdites.
Discriminations : interdites.
Un dispositif d'alerte est en place pour protéger chaque licencié.
CONTACT USAO
STADE MUNICIPAL
ROUTE DE SAVERNE
67790 STEINBOURG
06.10.63.17.64
www.usao.fr
contact@usao.fr
REJOINS-NOUS


2027
Cérémonie des voeux
du Maire
rendez-vous, le dimanche 10 janvier à 17h
à la salle du hohgraben, place de l'église.

Événements à venir...
pour votre plus grand plaisir !

SEPTEMBRE

Mercredi 23 et 30
Ouverture du volet social / Accueil des bénéficiaires (L'Echoppe)
Lieu : Boutique l'Echoppe

Samedi 26 :
Ouverture de L'Echoppe 10h-12h
Lieu : Boutique l'Echoppe

OCTOBRE

Vendredi 02
Soirée jeux (La Ludette) 20h
Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 03/10/17/24 et 31
Ouverture de L'Echoppe 10h-12h
Lieu : Boutique l'Echoppe

Mercredi 07/14/21 et 28
Ouverture du volet social / Accueil des bénéficiaires (L'Echoppe)
Lieu : Boutique l'Echoppe

Jeudi 08 :
Conférence « Bien vieillir à Dettwiller » 20h (Commune)
Intervenants : M. VONAU (médecin généraliste), Mme HOLT (diététicienne), Mme BEAUDOIN (kinésithérapeuthe) et M. MOKADDEM (éducateur sportif)
Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 10
Ateliers intergénérationnels de 14h à 17h (Commune)
Lieu : complexe sportif

Dimanche 11
Déjeuner choucroute royale 12h (La Liberté)
Lieu : Salle de la Liberté

Samedi 24
2ème Salon du Flipper (La Ludette)
Lieu : Complexe sportif
Soirée tartes flambées (Club des Jeunes)
Lieu : Club House – Rosenwiller

Dimanche 25
2ème Salon du Flipper (La Ludette)
Lieu : Complexe sportif

Soirée tartes flambées
Lieu : Club House – Rosenwiller

Samedi 31
Soirée Halloween (Commune)
Lieu : Mairie

NOVEMBRE

Mercredi 04/11/18 et 25
Ouverture du volet social / Accueil des bénéficiaires (L'Echoppe)
Lieu : Boutique l'Echoppe

Mercredi 11
Cérémonie du 11 novembre à 10h30 (Commune)
Lieu : Place de l'Eglise

Samedi 07/14/21 et 28
Ouverture de L'Echoppe 10h-12h
Lieu : Boutique l'Echoppe

Vendredi 13
Fête de la Saint Martin (Eltern)
Lieu : Place de l'Eglise

Dimanche 15
4e Vague bleue (CAP Liberté)
Lieu : Complexe sportif

Samedi 21
Concert- repas d'automne (MMD)
Lieu : Salle de Waldolwisheim

Samedi 28
Marché de Noël (Commune) à partir de 17h
Lieu : Place de l'Eglise

DÉCEMBRE

Mercredi 02/09/16/23 et 30
Ouverture du volet social / Accueil des bénéficiaires (L'Echoppe)
Lieu : Boutique l'Echoppe

Vendredi 04
Téléthon à partir de 18h (La Liberté)
Lieu : Salle de la Liberté

Soirée jeux (La Ludette)
Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 05/12/19 et 26
Ouverture de L'Echoppe 10h-12h
Lieu : Boutique l'Echoppe

Téléthon à 14h30 (La Liberté)
Lieu : Salle de la Liberté

Samedi 06
Fête de Noël des Ainés (Commune)
Lieu : complexe sportif